

Supplément au SOP n° 26, mars 1978

DIALOGUE ORTHODOXES-CATHOLIQUES SUR LE MINISTÈRE
(Chambésy, 11-15 décembre 1977)

Document 26.A

DIALOGUE ORTHODOXES-CATHOLIQUES SUR LE MINISTÈRE

Du 11 au 15 décembre 1977 un groupe de théologiens orthodoxes et catholiques a travaillé à Chambésy, près de Genève, à un approfondissement de la question du Ministère dans l'Eglise et du Ministère de l'Eglise, telle qu'elle se pose actuellement.

Cette rencontre faisait suite à quatre autres qui s'étaient tenues à Chambésy en 1972 et en 1975, et à Rome en 1973 et en 1976. Elle réunissait du côté orthodoxe le métropolite DAMASKINOS, le père Ion BRIA et le professeur Jean ZIZIOULAS, et du côté catholique Mgr Charles MOELLER, les pères Louis BOUYER, J.-M. TILLARD, Georges MARTELET et Pierre DUPREY.

Ces théologiens viennent de rendre public le document ci-après qui consigne le résultat de leur travail.

Dans le débat œcuménique sur le ministère, la tentation est souvent de souligner unilatéralement certains aspects du lien du Christ et de l'Esprit, selon des tendances qui d'ailleurs se retrouvent au long de l'histoire où elles furent la source de tensions doctrinales.

- Certains ne considèrent que l'action historique du Christ, envoyé par le Père, choisissant ses apôtres, constituant la communauté de la Nouvelle Alliance, la dotant de ce qui est requis pour qu'elle poursuive sa mission. L'accent est mis sur le fait que le Christ donne l'Esprit à l'Eglise.

- D'autres considèrent le tout de l'Eglise dans la dépendance de l'Esprit. Par l'Esprit le Christ est venu; par l'Esprit se constitue et grandit le Corps du Christ. L'accent est mis sur la dépendance, continue et toujours actuelle, de l'Eglise vis-à-vis de l'Esprit Saint. On laisse dans l'ombre la relation de l'Eglise avec ce qui a été accompli par le Christ dans l'histoire.

Dans la première de ces approches, le danger est de ne pas montrer le lien de l'oeuvre historique de Jésus avec l'action de l'Esprit. Dans la seconde, il est de minimiser le lien étroit de l'action actuelle de l'Esprit avec l'oeuvre accomplie par Jésus durant sa vie terrestre. On tend à glisser d'un côté vers une vision de l'Eglise où le Christ n'est pas assez lié à l'Esprit, de l'autre vers une vision de l'Eglise où l'action de l'Esprit risque d'être isolée de sa relation au Christ.

Or il ne peut y avoir d'approche authentique du ministère que si l'on s'efforce de tenir en même temps ces deux aspects du mystère de l'Eglise. Les théologiens orthodoxes et catholiques qui ont participé aux colloques de Chambésy (1972, 1975, 1977) et de Rome (1973, 1976) ont pensé qu'en esquissant une présentation du ministère reçu en commun dans la foi de leurs églises ils pouvaient offrir sur ce point important une contribution valable au dialogue oecuménique. La place que leurs deux traditions accordent à la fonction de l'évêque les a incités à centrer leur attention surtout sur le ministère épiscopal.

I

1. C'est après la manifestation de l'Esprit à son baptême que Jésus a accompli son ministère : annoncer la Bonne Nouvelle du Salut, manifester l'arrivée du Royaume, témoigner du Père. C'est dans le même Esprit que, Prêtre unique de l'Alliance Nouvelle, il a fait le Sacrifice de sa propre vie, et c'est l'Esprit qui l'a ressuscité. De même, depuis la Pentecôte, dans l'Eglise qui est son Corps, c'est uniquement dans l'Esprit que ceux qui sont chargés du ministère peuvent accomplir les actes qui conduisent le Corps à sa pleine stature. Dans la Tête comme dans le Corps, Esprit et ministère sont inséparables.

2. Si les implications de cette façon de considérer le Christ dans l'Esprit sont nombreuses, on peut, en tout cas, les résumer en deux points qui commandent tout le reste :

- D'une part, cette compréhension du rapport entre le Christ et l'Esprit interdit de voir le Christ comme un individu isolé. Partout, en effet, où il est présent dans l'Esprit, il a avec lui son Corps, la communauté des saints dont il ne peut être séparé. Car il est le premier-né d'une multitude de frères.

- D'autre part, cette compréhension du rapport entre le Christ et l'esprit montre que, de par sa nature, la présence actuelle du Christ est eschatologique. Là où l'Esprit agit, en effet, il fait entrer l'histoire dans les derniers temps (cf, Ac 2:17), révélant et apportant au monde les arrhes de sa destinée finale, qui n'est autre que la présence du Royaume dans la Création.

Cette perspective fait comprendre la nature de l'Eglise. Celle-ci apparaît alors comme la communauté de la Nouvelle Alliance que le Christ rassemble autour de lui et par laquelle il se rend présent dans l'histoire; communauté dans laquelle et par laquelle il réalise le Salut final du monde.

4

3. Là s'enracine le ministère ecclésiastiel, Puisque le Christ n'est présent qu'avec la communauté, son ministère pour le monde ne s'accomplit durant l'histoire que dans et par le ministère de cette communauté. Le ministère de l'Eglise n'est pas parallèle à celui du Christ. Il est dans le ministère du Christ,

Puisque le Christ n'est présent que dans l'Esprit - source de la communauté - le ministère ecclésiastiel est de par sa nature, charismatique. Il s'accomplit en fait par une multiplicité de fonctions qu'exercent des membres de la communauté, selon la diversité des dons qu'ils reçoivent. Il n'y a pas d'Eglise du Christ sans ministère de l'Eglise mais il n'y a pas de ministères sans Eglise, donc pas de ministères en dehors ou au-dessus de la communauté. Tous les ministères ne trouvent sens et raison d'être que dans celle-ci.

Cette nature charismatique du ministère ecclésiastiel se manifeste en outre dans le fait que tous les ministères ont pour fin de servir le monde afin de l'amener à percevoir puis à atteindre son véritable but, le Royaume de Dieu, C'est en constituant la communauté des derniers temps, le Corps du Christ, que le ministère de l'Eglise répond aux besoins ultimes du monde,

4. Cela donne au ministère ecclésiastiel sa qualité sacramentelle. Par le mot sacramentel on entend souligner qu'en tout ministère de l'Eglise se trouve signifiée et présente la réalité eschatologique du Royaume. Cette réalité est la grâce ultime, mais en tant qu'offerte au monde par un acte historique - la vie, la mort et la résurrection du Christ - et par les réalités créées dont il a fait le mémorial de son offrande. Le mot sacramentel montre également que tout acte du ministère est un acte de la communauté mais qui pourtant lui est donné d'en haut par l'intermédiaire du ministre. Cette vision de la sacramentalité du ministère s'enracine dans le fait que le Christ est, à la fois, celui que l'Esprit rend présent par la communauté et celui qui donne à cette communauté l'Esprit. S'il veut respecter le vrai rapport du Christ et de l'Esprit, le ministère doit manifester ce double mouvement.

5. La communauté rassemblée dans l'Esprit autour du Christ exerçant son ministère pour le monde a son fondement dans la communauté des Douze. Le caractère apostolique de l'Eglise et de son ministère se comprend à cette lumière.

D' une part, en effet, les Douze sont les témoins de la vie historique de Jésus, de son ministère et de sa Résurrection. D'autre part, en tant que compagnons du Christ eschatologique ils relient chaque communauté à la communauté des derniers temps. Le ministère ecclésial sera donc appelé "apostolique" parce qu' il s'exerce dans la fidélité historique avec ce qui est donné puis transmis dans l'histoire. Mais d'autre part il sera aussi "apostolique" parce que l'assemblée eucharistique qu'il préside est une anticipation de la communauté finale des hommes avec le Christ. Par cette double relation, le ministère de l'Eglise demeure constamment relié à celui des Douze et, par là, à celui de Jésus lui-même.

II

6. Comme fondement de l'Eglise, les Douze sont uniques. Pourtant, il fallait qu' d'autres hommes signifient leur irremplaçable présence. De cette façon, serait assuré le lien de chaque communauté avec à la fois la communauté des origines et la communauté eschatologique.

7. Au début de l'Eglise, ce lien de l'épiscopat avec la communauté apostolique a été perçu de deux façons. Clément de Rome (Cor. 44) reliait la mission de l'évêque à l'envoi des apôtres par le Christ et à l'envoi du Christ par le Père. Cela faisait de l'évêque un successeur des apôtres, assurant dans l'Eglise la permanence de la mission apostolique. Pour Ignace d'Antioche (Magn. 6:1; 3:1-2; Tral. 3:1-2), c'est le Christ entouré des Douze qui se perpétue dans l'Eglise par l'évêque entouré de ses presbytres. Il contemple dans la communauté chrétienne rassemblée autour de l'évêque la manifestation, dans l'Esprit, de la communauté apostolique. Clément envisage d'abord le moyen qui assure la continuité de la présence du Christ dans l'Eglise, grâce à la succession apostolique. Ignace préfère contempler le mystère de cette présence du Christ dans l'Eglise, grâce à la personne de l'évêque. La figure et la fonction de l'évêque ne sauraient être pleinement comprises qu'à la jonction de ces deux vues. La nécessaire complémentarité des deux perceptions du lien Christ-Esprit, que nous avons plus haut soulignée, joue ici.

8. De même que les apôtres ont rassemblé les premières communautés en annonçant le Christ, en célébrant la fraction du pain, en conduisant les baptisés vers une communion croissante avec le Christ et entre eux, ainsi l'évêque, établi par le même Esprit, continue d'annoncer le même Evangile, de présider à la même Eucharistie, de servir l'unité de la même communauté, Mais également il représente ainsi, sacramentellement, le Christ au milieu de ses frères.

9. Parce que c'est au Mémorial eucharistique que l'Eglise se manifeste en sa plénitude, c'est également dans la présidence de l'Eucharistie que le rôle de l'évêque apparaît en sa pleine lumière.

En effet, si dans la célébration eucharistique, à laquelle le baptême donne accès, les croyants peuvent s'offrir avec le Christ parce qu'ils sont devenus en lui un sacerdoce royal, ils le font grâce à l'acte du ministère qui représente au milieu d'eux le Christ lui-même annonçant la Parole évangélique, faisant les gestes de son dernier Repas afin que le pain et la coupe deviennent par l'Esprit son Corps les incorporant à lui et son Sang leur donnant sa Vie. De plus, la prière et l'offrande du Peuple sacerdotal, incorporé au Christ, sont comme récapitulés dans la prière d'action de grâces de l'évêque et son offrande des dons.

10. L'Eucharistie réalise ainsi l'unité de la communauté chrétienne. Elle manifeste aussi l'unité de toutes les communautés célébrant vraiment le Mémorial du Seigneur et, plus encore, l'unité de toute la communauté apostolique depuis les origines. Dans l'Esprit, elle rejoint, au delà de l'histoire la grande assemblée des apôtres, des martyrs, des témoins de tous les temps réunis autour de l'agneau. Ainsi, acte central du ministère épiscopal, elle rend déjà présente la réalité dernière : l'Eglise rassemblée dans la communion, s'offrant au Père, par le Fils dans l'Esprit. Mais elle le peut parce que, dans le Mémorial, ce que Jésus a historiquement accompli est sacramentellement présent.

11. Celui qui préside ainsi à l'Eucharistie a la responsabilité de garder la communauté dans la fidélité à l'enseignement des apôtres et de la guider dans la vie nouvelle. Il est son pasteur.

D'autre part, en effet, c'est à lui d'abord qu'il revient de veiller à ce que soit donné à son Peuple, par la prédication et la catéchèse, tout l'authentique contenu de la Parole de Dieu donnée aux Apôtres "une fois pour toutes". D'autre part, c'est aussi à lui qu'il incombe d'entraîner ce Peuple vers l'annonce à tous les hommes du Salut en Jésus-Christ, et vers un témoignage qui incarne cette annonce.

12. Cette fonction de l'évêque reflète l'image des apôtres, juges de la communion dans la foi apostolique et dans la fidélité aux exigences d'une vie selon l'Evangile. Il se trouve également associé à la fonction des apôtres jugeant le monde dans la lumière du Christ. Toutefois il est lui-même soumis au jugement de l'Evangile.

III

13. Puisqu'il culmine dans la célébration de l'Eucharistie, par laquelle tous deviennent un seul corps du Christ, le ministère de l'évêque est, au sein de l'ensemble des charismes et des ministères que l'Esprit suscite dans l'Eglise, un ministère de rassemblement dans l'unité. Dotée de la variété des dons de l'Esprit, la communauté locale, porte en son centre, comme signe responsable de la communion de tous, l'évêque récapitulant sa plénitude.

14. Cette unité de l'Eglise locale est inséparable de la communion universelle des Eglises. Il est en effet essentiel à une Eglise d'être en communion avec toutes. Cette communion s'exprime et se réalise dans et par le collège épiscopal. Par son ordination, l'évêque est fait ministre d'une Eglise qu'il représente dans la communion universelle; il entre alors dans le Collège des évêques.

L'ordination épiscopale, faite au moins par trois évêques, exprime la communion des Eglises de ces évêques consécrateurs avec celle du nouvel ordonné et agrège celui-ci au collège des évêques. Dans l'ordination, en effet, les évêques exercent leur fonction de témoins de la communion dans la foi apostolique et la vie sacramentelle, non seulement à l'égard de celui qu'ils ordonnent mais aussi à l'égard de l'Eglise dont il sera l'Evêque.

Dans la perspective de la communion entre les Eglises locales pourrait être abordée la question qui se pose entre catholiques et orthodoxes au sujet de la fonction de l'évêque de Rome, parmi les évêques.

15. Sacrement de la succession apostolique, l'ordination confère le don de l'Esprit. Dans la concélébration eucharistique, expression de l'unité de la communauté et de son identité avec la communauté apostolique, il revient aux évêques consécrateurs d'imposer les mains sur celui qui sera donné à cette Eglise comme évêque et d'invoquer sur lui l'Esprit. Ils le font comme représentants du Christ, seuls habilités à conférer la ministère épiscopal, au sein de la prière de la communauté.

Le don conféré consacre, d'une façon définitive, au service de l'Eglise, celui qui le reçoit. C'est là un aspect de la doctrine traditionnelle en Orient et en Occident. Pour en rendre compte on a élaboré, surtout en Occident, la théologie du "caractère". Quoiqu'il en soit de certaines des présentations de celle-ci, il importe d'en reconnaître l'intention.

IV

16. Jusqu'ici nous avons traité principalement de l'évêque. Mais le ministère ecclésial s'exerce à travers une diversité de ministères. Aucun de ceux-ci n'existe indépendamment des autres ; aucun ne saurait en remplacer un autre. Cela vaut spécialement des ministères fondamentaux qui structurent la communauté eucharistique: celui de l'évêque, celui des presbytres, celui du diacre, ceux des laïcs.

17. Aux origines, l'évêque était ordonné avant tout pour son rôle de président de l'assemblée eucharistique. Les presbytres formaient le collège qui l'entourait lors de cette célébration et qui exerçait certaines responsabilités dans le gouvernement de la communauté et l'enseignement de la Parole de Dieu. Le diacre, lui, était attaché exclusivement au service de l'évêque. Il servait de lien entre celui-ci et l'assemblée des fidèles.

La création des paroisses, qui avait pour but de faciliter l'accès de tout le Peuple de Dieu à l'Eucharistie, provoqua un changement dans cette répartition des rôles. Le presbytre - pris individuellement et non plus vu dans son collège - en vint à présider l'assemblée eucharistique (de la paroisse), l'évêque devint l'administrateur d'un assez vaste groupe ecclésial (le diocèse), le diacre fut attaché au service du presbytre. Cette situation conduisit peu à peu à la concentration du pouvoir "sacerdotal" dans les mains du presbytre qui devint alors le "prêtre" (hiereus). L'évêque, lui, ne conservera comme strictement exclusif que le droit d'ordonner, et le diacre apparaîtra comme un ministre dont la fonction n'est plus comprise.

La situation que nous trouvons aujourd'hui aussi bien dans l'Eglise catholique que dans l'Eglise orthodoxe est un résultat de cette évolution : évêques souvent chargés de diocèses géants et se faisant aider d'évêques "auxiliaires", évêques dont la célébration de l'Eucharistie au milieu de leur peuple n'apparaît plus comme la fonction primordiale, évêques qui souvent ne peuvent plus avoir avec tous les prêtres et les laïcs de leur diocèse des relations vivantes suffisamment fréquentes.

18. On peut se demander si la situation actuelle rend pleinement justice à la nature du ministère. L'Eglise doit, en effet, par ceux-ci non seulement servir le Royaume mais en donner une image. Or, ce n'est pas seulement la nature historique de l'Eglise mais sa réalité eschatologique que l'Eucharistie doit manifester. Ceci vaut spécialement des ministères qui structurent l'assemblée. Le rassemblement des laïcs en un seul lieu est un élément indispensable de cette manifestation du Royaume, ce qui est la source de leur ministère. La fonction de l'évêque comme image du Christ au milieu des siens est une autre ministère indispensable. Et le presbyterium entourant l'évêque ne saurait être remplacé. A leur tour, les diacres ont à garder leur rôle,

lui aussi indispensable, de lien entre le Président de l'Eucharistie et le peuple de Dieu (le laos), apportant au Christ les dons du peuple et les redonnant transformés par l'Eucharistie en dons de vie éternelle.

Le ministère de l'Eglise est un, mais il s'accomplit dans une multitude de charismes. La structure hiérarchique de l'Eglise ne contredit donc pas sa nature charismatique, Au contraire elle l'exprime en formes concrètes. La signification de l'épiscopat et de la diversité des ministères ne peut être justement perçue que dans une écclésiologie qui respecte la vraie relation du Christ et de l'Esprit.

lui aussi indispensable, de lien entre le Président de l'Eucharistie et le peuple de Dieu (le laos), apportant au Christ les dons du peuple et les redonnant transformés par l'Eucharistie en dons de vie éternelle.

Le ministère de l'Eglise est un, mais il s'accomplit dans une multitude de charismes. La structure hiérarchique de l'Eglise ne contredit donc pas sa nature charismatique. Au contraire elle l'exprime en formes concrètes. La signification de l'épiscopat et de la diversité des ministères ne peut être justement perçue que dans une écclésiologie qui respecte la vraie relation du Christ et de l'Esprit.

Commission paritaire : n° 56 935

Abonnement annuel

Directeur : Michel EVDOKIMOV

SOP mensuel SOP + Suppléments

Rédacteur : Jean TCHEKAN

France 130 F 300 F

ISSN 0338 - 2478

Autres pays 160 F 400 F

Tiré par nos soins

c.c.p. : 21 016 76 L Paris
